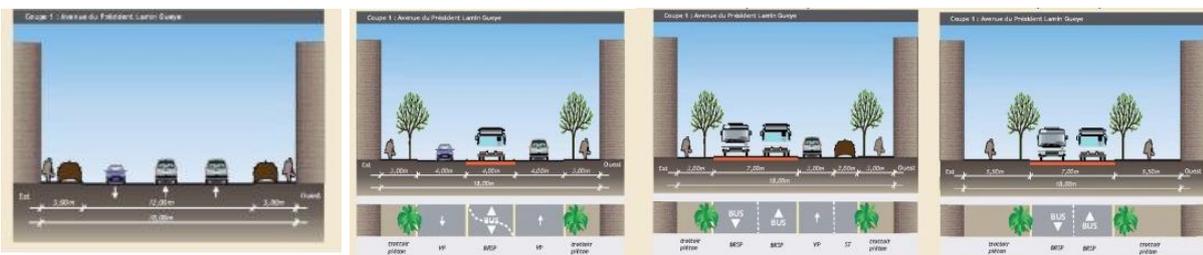


|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Nom de la mission</b>  |  | <b>SENEGAL</b>   |
| <b>Préparation d'une expérience pilote d'un système de bus rapides en site propre à Dakar et de son programme d'investissement</b>  |  |  |
| <b>Lieu</b>   | <b>Personnel spécialisé fourni</b>       |  |
| Dakar   | N° d'employés: 25<br>N° d'homme.mois:170 |  |
| <b>Nom et adresse du Client</b>   |  | <b>Financé par</b>   |
| Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD)<br>Rte du Front de Terre-Hann – BP 17265<br>Dakar Liberté, Sénégal   |  | Banque Mondiale  |
| <b>Date de démarrage</b>  | <b>Date d'achèvement</b>                 | <b>Valeur appr. des services en Euro</b>   |
| 09/2013   | 10/2017                                  | 2 036 812€ - Part SCE 1 697 122 €  |
| <b>Nom des consultants associés</b>   |  | <b>N° d'homme-mois des spécialistes fournis les consultants associés</b>   |
| SAFEGE  |  | 21   |
| <b>Nom et fonctions des responsables du projet</b>  |  |  |
| Jérôme COSTANZO: Directeur de Projet<br>Fabrice GRASSET: Chef de Projet<br>Vincent LICHERE : Expert planification transport<br>Abdellatif BALTAGI: spécialiste en Transports Urbains<br>Xavier GODARD: Economiste des Transports<br>Seydou ZOULKANEINI: Spécialiste en VRD  |  | Ousmane THIOUNE: Environnementaliste<br>Aurélien COULON : Expert circulation<br>Frédéric FOREAU : Expert Signalisation<br>Lumineuse Tricolore<br>Laurent CHESNOT : Spécialiste modélisation<br>Christian MATTEAU : Architecte paysagiste |
| <b>Descriptif du projet</b>   |  |  |
| <p>La région de Dakar, située sur la Presqu'Île du Cap Vert, compte environ 3 millions d'habitants et en comptera 5 millions en 2025. Face aux difficultés importantes de circulation et au fort développement urbain à venir, l'agglomération a besoin de se doter rapidement d'un réseau de transport urbain performant pour irriguer les quartiers denses et assurer une liaison Périphérie-Centre/Port.</p> <p>C'est dans le cadre du Projet d'Appui aux Transports et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) que le CETUD a lancé une étude qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructurer et hiérarchiser le réseau des transports en commun de l'agglomération dakaroise à l'horizon 2025,</li> <li>- Élaborer des dossiers techniques jusqu'au dossier d'appels d'offres, avec analyses économique, environnementale et sociale de l'axe prioritaire retenu.</li> </ul> |  |  |
|   |  |    |
| <p>L'étude a conduit à proposer une première ligne de BRT de 19 km de longueur, comprenant 30 stations et 3 pôles d'échange. Le projet, désormais approuvé, constituera le premier BRT d'Afrique de l'Ouest et bénéficiera d'un financement de la Banque Mondiale à hauteur de 300 millions USD.</p>  |  |  |
| <b>Description des services effectivement rendus par notre personnel</b>  |  |  |
| Le projet se décompose en 3 phases :  |  |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Diagnostic et Enquêtes sur le réseau de transport existant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse de la demande sur le réseau actuel (enquêtes de type « origine-destination » et comptages) ;</li> <li>○ Évaluation de la demande dans les zones urbaines en croissance (enquêtes, influence des projets de développement et d'équipement urbains, cartographie des déplacements).</li> </ul> </li> </ol>   |  |  |

## 2. Développement et planification du réseau transport en commun :

- Définition des axes du réseau structurant (horizon 2025) ;
- Modélisation du réseau de transport à partir des données issues des enquêtes pour définir le niveau d'offre en fonction de la demande ;
- Définition des interfaces et pôles d'échange intermodaux principaux (ferroviaire-routier-piéton) et du schéma d'implantation et/ou restructuration des gares et terminus du réseau structurant ;
- Analyse multicritère du choix de la ligne prioritaire ;
- Estimation des coûts d'investissement.

## 3. Élaboration des dossiers techniques



Coupe « existant »

Coupes projetées solutions 1-2-3

- **Schéma d'aménagement et d'équipement** des points d'arrêt sur voirie ;
- Élaboration des **APD et DAO** du programme prioritaire retenu ;
- **Étude assainissement** : diagnostic des réseaux existants (71 m de réseau existant), étude hydraulique, modélisation, dévoiement des réseaux, dimensionnement des nouveaux réseaux le long de la ligne de BRT (36 km de réseau) ;
- Estimation des coûts d'investissement et d'exploitation ;
- **Réalisation des analyses économique, environnementale et sociale du programme prioritaire retenu** :
  - Préparation du PAR:
    - Cadre réglementaire et institutionnel, identification des PAPs, identification de l'occupation des sols et des activités économiques, définition des critères d'éligibilité, définition du processus d'indemnisation, engagement des parties prenantes.
    - 114 activités commerciales et 79 équipements affectés
    - Enjeux majeurs au niveau des pôles d'échange et en centre-ville. 114 activités commerciales et 79 équipements affectés.
  - Étude d'impact Environnemental et sociale (EIES):
    - Impact du projet sur l'environnement - biophysique et humain ; plan détaillé de suivi des impacts du projet et de la mise en œuvre des mesures d'atténuation pendant les phases de construction et d'exploitation ; prescriptions d'exploitation de carrières, gîtes, emprunts et dépôts de matériaux et de remise en état des lieux à la fin des travaux
    - Aspects sociaux importants car la route du BRT longe des zones urbaines et suburbaines densément peuplées ayant des activités socio-économiques assez fournies et diversifiées.
  - Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) : Mesures d'atténuation et de bonification, mais également de sécurité, de suivi et de surveillance environnementale à insérer dans les dossiers d'appel d'offre et de travaux ; mesures institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du projet, y compris celles relatives à la communication et au renforcement des capacités. Réalisation d'une vidéo immersive pédagogique présentant le futur projet de BRT
- Élaboration d'un protocole pour la prévention de la dégradation des voiries du réseau structurant ;
- Élaboration du cadre réglementaire d'utilisation des axes structurants.